

Avis public



PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Saint-François-de-Sales

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Dominique Tremblay de la susdite municipalité, que lors de sa séance de conseil du 5 décembre 2022, le conseil a fixé la séance d'adoption du budget 2023 au lundi 19 décembre 2022 à 16 heure 30 où les sujets ne porteront que sur le budget;

QUE ladite séance se tiendra devant public à la salle communautaire de la municipalité

DONNÉ à Saint-François-de-Sales ce 8e jour de décembre deux-mille-vingt-deux.

Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 335)

Je, soussigné, résidant à Saint-François-de-Sales certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre 16h et 16h30 heures, le 8e jour de décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 8e jour de décembre deux-mille-vingt-deux.